

CHARTRE D'ENGAGEMENT RESSOURCES HUMAINES

La direction de l'entreprise LEGALLAIS met en œuvre une chartre d'engagement ressources humaines compatible avec les principes du **Pacte Mondial** et ceux de **la norme ISO 26000**.

Acteur majeur de son secteur d'activité, LEGALLAIS se développe durablement dans une recherche perpétuelle d'innovation et œuvre en faveur d'un modèle social performant et ambitieux. Inspiré par une culture familiale qui fédère ses équipes autour de valeurs fortes, ce modèle promeut la réussite et encourage le développement professionnel de chacun.

LEGALLAIS s'engage notamment :

- À ancrer une **culture d'excellence** au sein de son organisation
- À promouvoir un management basé sur **la confiance et la responsabilisation** de chacun
- À maintenir et à favoriser un **dialogue social ouvert** et constructif
- À encourager la coopération pour **mieux travailler ensemble**
- À **développer durablement** les compétences de chacun
- À **fidéliser les collaborateurs** en leur proposant des opportunités de carrière
- À poursuivre une **culture de prévention** de la santé et de la sécurité au travail
- À mettre en œuvre des actions favorisant **l'amélioration des conditions de travail**
- À **promouvoir la diversité**, l'inclusion et lutter contre toute forme de discrimination
- À continuer d'**investir pour la qualité de vie au travail**

Le respect de ces engagements fait de LEGALLAIS,
UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER.

Daniel Malouf
directeur général



Emmanuelle Popeler
directrice des ressources humaines



Nous aimons notre métier.
Nous aimons travailler ensemble
dans le respect et la bonne humeur.
Nous aimons la culture familiale de
notre entreprise.

Aimer

Nous servons nos clients avec
passion et enthousiasme.

Servir

Nous sommes précurseurs et
audacieux pour nous développer
durablement.

Conquérir

Nous sommes exigeants et
déterminés à faire toujours mieux
pour être la référence.

Exceller